

Séance du 8 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit juillet à seize heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, Pernet, Pesson et Mme Chiron

Excusés : Mmes Kahane et Puravet

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 8

Date de convocation : 03/07/2024

Date d'affichage : 03/07/2024

Délibération n°20240708_026

Objet : Projet de centrale photovoltaïque sur la parcelle AP 6 : signature d'une promesse de bail emphytéotique pour l'implantation

M. le Maire indique que la société INCIDENCES a sollicité la commune pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la parcelle n°6, section AP. Il s'agit d'un terrain faisant partie du domaine privé de la commune.

Vu la promesse de bail emphytéotique proposée au bénéfice de la société INCIDENCES,

Considérant la volonté de la commune de promouvoir les énergies renouvelables sur son territoire,

Considérant que ce projet s'intègre dans le développement économique local et que les équipements installés seront d'utilité collective,

Considérant que ce projet pourrait servir de support à la mise en place d'une proposition d'autoconsommation collective intéressant l'ensemble de la population de la commune contribuant ainsi aux efforts en faveur du maintien du pouvoir d'achat des administrés,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise INCIDENCES à étudier et mettre en œuvre toutes les demandes d'autorisations nécessaires en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune
- accepte l'ensemble des termes et clauses de la promesse de bail emphytéotique
- autorise M. le Maire à signer ladite promesse de bail emphytéotique et tous documents relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme
Le Maire,
Maurice Deschamps

